



L'essentiel & plus encore

Terres Solidaires

du grand sud

N°57 - juin 2020



SOMMAIRE

2 ► **UNE QUESTION ? COMMENT CONTACTER LA MSA**

3 ► **MESSAGE À NOS LECTEURS**

NET@TTITUDE

- Confinés et branchés
- Mon espace privé, pour faire quoi ?

4 ► **BRÈVES D'INFOS**

- Veiller à votre santé
- Election du président de la MSA Grand Sud
- Aude : cumul RSA et travail saisonnier
- Protéger vos données
- Sécurité du travail : pour former vos saisonniers, suivez les guides

5-6 ► **LA VIE DES ELUS QUI EST L'ÉLU MSA PRÈS DE CHEZ VOUS ?**

Les élus dans les Pyrénées-Orientales
Les élus dans l'Aude

Editorial

En début d'année 2020, nous sommes tous souhaité une bonne année 2020 et surtout une bonne santé. Quelques semaines plus tard, nous sommes tous confinés et commençons à mettre en œuvre le déconfinement. Entre ces deux moments, l'inimaginable depuis des décennies s'est produit, une pandémie mondiale a paralysé une grande partie de notre monde. Nous avons tous suivi, avec inquiétude, l'augmentation, jour après jour et de plus en plus proche de nous, du nombre de malades, du nombre de patients en réanimation et de personnes décédées.

Nos anciens avaient la mémoire des grandes épidémies qui, depuis des temps immémoriaux, ont dévasté les populations. Nous l'avions oublié préférant penser que la science pouvait tout et que nos sociétés évoluées étaient désormais au-dessus des lois de la nature. L'épisode du virus H1N1 en 2009/2010 nous a, après une première phase d'inquiétude, confortés dans nos certitudes mais force est de constater que la nature reste la plus forte.

Si nous parvenons à surmonter

cette pandémie, serons-nous collectivement assez humbles pour reconsidérer nos modes de vie et redonner à la terre ses droits ? L'avenir nous le dira sachant que nous sommes tous acteurs à notre niveau de ce rééquilibrage.

Sur un plan plus pratique, la MSA s'est immédiatement mobilisée pour mettre en œuvre les consignes des pouvoirs publics relatives au confinement tout en maintenant un service le plus complet possible à l'ensemble de nos ressortissants. Cela a été difficile parce qu'il fallait mettre l'ensemble des collaborateurs en télétravail en quelques jours mais je salue le travail de la Direction, de l'encadrement et du personnel de la MSA Grand Sud qui a réussi ce challenge difficile.

La MSA s'est également mobilisée pour communiquer largement envers ses différents publics les informations nécessaires, qu'il s'agisse des particuliers en ce qui concerne les prestations santé, famille/logement ou retraite, ou bien les entreprises en ce qui concerne les dispositions économiques relatives au paiement des charges ou à l'exercice des métiers

et la protection des exploitants et des salariés dans les différentes filières.

Bien entendu, nos travailleurs sociaux sont présents et mobilisés pour accompagner les situations difficiles liées à cette crise ; de même, les services de santé au travail ont été présents pour conseiller et accompagner les entreprises lors de la mise en place du confinement ou à l'occasion de la gestion du déconfinement.

Nos nouveaux élus cantonaux, issus des élections MSA de début 2020, auraient dû se réunir en mars dernier pour élire un nouveau conseil d'administration ; cette élection a été reportée et devrait normalement, si tout va bien, avoir lieu en septembre prochain. Néanmoins, nos délégués sont mobilisés et prêts à faire remonter aux services de la MSA les situations de difficultés rencontrées ; n'hésitez pas à les solliciter si vous êtes en difficulté du fait de la crise.

Prenez soin de vous,

Claude BERLOTTI
Président MSA Grand Sud

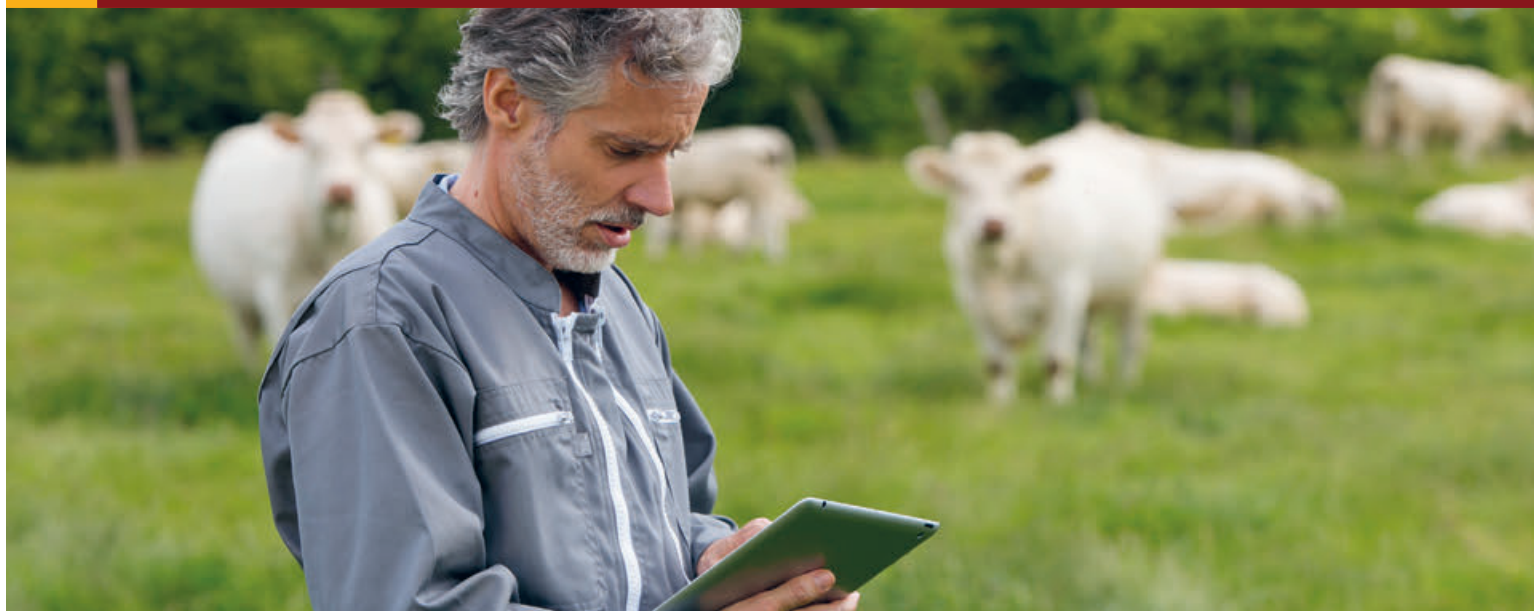
Directeur de publication : Denis Ramet

Mise en page et impression : ETHAP

Crédit photo : CCMSA service images : T. Lannie, JM. Delage, Pixabay : Tuku, Flaticon : freepik, ligne-claire

ISSN 1621-5656

Une question ? Comment contacter la MSA



La sécurité sociale, et la MSA pour le monde agricole, nous protège lors des crises. Nos missions de service public ont été maintenues grâce à un recours massif au digital. Les échanges par téléphone et par mail, via votre espace privé sur le site de la MSA Grand Sud, sont donc à privilégier. La MSA vous propose des points de contact dans le cadre d'un déconfinement progressif de la population. Retrouvez ici la liste des contacts à utiliser selon votre question.



Pour tous

Toutes les prestations

Pour tous renseignements sur vos prestations en santé, famille, logement, retraite :

- accueil **téléphonique** au 04 68 55 11 66. Nos conseillers sont mobilisés sur place ou depuis leur domicile pour vous répondre. Vous avez la possibilité d'enregistrer vos coordonnées téléphoniques pour être rappelé dans les 48 h au plus tard.

- accueils **physiques** de Carcassonne, Narbonne et Perpignan : ouverts **uniquement sur rendez-vous** du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (sauf vendredi 16 h).

Utilisez le service en ligne « *Demander un rendez-vous* » et suivez les évolutions d'ouvertures des autres lieux d'accueils sur grandsud.msa.fr.

- Message : utilisez le service « *Envoyer un message* » une fois connecté à Mon espace privé.

Sur le web

Pour être aidé pour utiliser les services en ligne : contact de l'assistance internet au 04 71 64 57 42 de 8 h 15 à 12 h 15 durant la crise sanitaire.

Contact à privilégier si possible : assistanceinternet_sudest@siera.msa.fr

Aides de secours

Pour des difficultés qui n'entrent pas dans le cadre prévu par la loi, la MSA Grand Sud finance des aides individuelles attribuées selon les situations. Ces prestations extra-légales concernent le handicap, la dépendance, la santé. Elles peuvent aussi recouvrir l'aménagement du domicile pour le rendre plus accessible, l'aide ménagère ou le portage de repas pour nos aînés,...

Les travailleurs sociaux assurent une permanence téléphonique.

Contact : 04 68 55 11 66 et asd.blf@grandsud.msa.fr

Personnes isolées

Pour sécuriser des personnes isolées : la téléassistance de Présence Verte Grand Sud permet, à l'aide d'un bracelet ou d'un mobile, d'intégrer une personne isolée dans un réseau de solidarité qui interviendra à la moindre alerte.

Contact : 04 68 47 07 90 et pv11-66@presenceverte.fr



Exploitants et employeurs

Prévention

Les conseillers de prévention, médecins et infirmiers du travail de votre MSA sont à votre disposition pour réfléchir avec vous à la mise en œuvre des mesures de prévention liées à la crise sanitaire en fonction de vos spécificités de production.

Contact : prp.blf@grandsud.msa.fr

Emploi

Pour vous aider dans la recherche de travailleurs saisonniers et assurer les déclarations d'embauche : sur l'Aude, groupement d'employeurs Agri11 et Gem11 au 07 81 23 39 94, melanie.bary@servicederemplacement.fr

Travailleurs isolés

La formule Mobil'activ de Présence Verte Grand Sud permet de déclencher une alerte ou un secours, lors d'une difficulté en situation de travail isolé.

Contact : 04 68 47 07 90 et pv11-66@presenceverte.fr

Garde d'enfants

Aide financière pour les exploitantes (sous conditions) : dans l'Aude, service de remplacement SR2A au 04 68 11 77 96.

Difficultés financières

Demande d'échéancier et de plan de paiement : recouvrement_contentieux.blf@grandsud.msa.fr



Salariés

Pour toute demande de renseignement ou de visite : service santé au travail au 04 68 82 65 25 et sante_au_travail.blf@grandsud.msa.fr

Confinés et branchés

- Message à nos lecteurs -

Au moment où le journal est écrit, le confinement de la population est encore en place. Terres solidaires est imprimé, mis sous pli et distribué par La Poste pendant la mise en place des premières mesures de déconfinement. La MSA appliquera les directives gouvernementales prises depuis la rédaction de ces dernières lignes.

En ce moment, nos pensées sont tournées vers toutes celles et ceux qui souffrent durant cette crise sanitaire, également vers toutes celles et ceux qui se mobilisent pour aider la population à la traverser. Le monde agricole, exploitants comme salariés, a été remis au centre des préoccupations nationales.

La MSA a maintenu et assuré ses activités dès le début du confinement. Depuis ces derniers mois, la MSA vous soutient pour traverser cette épreuve, avec des reports de date de paiement, des aides exceptionnelles, des appels téléphoniques aux populations fragiles ou isolées,... Durant et après cette crise, la MSA reste à vos côtés.

Avez-vous imaginé ces derniers mois de confinement sans internet ? Paradoxalement internet nous rapproche. Il vous a permis de garder un contact avec vos proches. Il nous a permis de poursuivre notre activité et d'assurer le traitement de vos demandes.

Durant les situations de crise comme celle que nous vivons, il est indispensable que nous gardions contact, que la MSA puisse vous joindre et vous informer de vos droits et des services existants.

Internet est LA solution incontournable. Nous vous invitons à renseigner vos coordonnées dans Mon espace privé et à paramétrer les préférences d'envoi sur électronique (acceptation des campagnes) afin de recevoir nos informations. Bien sûr, vous pourrez à tout moment vous désabonner de ces envois.



Astuce d'extraneute :

« Pour contacter la MSA, j'utilise systématiquement les services en ligne. Au moins, je ne perds pas de temps. Cela fonctionne très bien et la réponse est plutôt rapide : le lendemain ou le surlendemain.

Mais si j'ai une question plus complexe, je prends rendez-vous par téléphone. C'est pratique et c'est suffisant pour faire avancer mon dossier. » Marc, 54 ans.

MON ESPACE PRIVÉ, POUR FAIRE QUOI ?

Pour garder contact avec la MSA et faciliter nos échanges :

- en nous écrivant (« Envoyer un message ») dans une messagerie sécurisée.
- « Envoyer un document » (justificatifs pour une prestation, un changement d'adresse,...) de manière sécurisée.
- « Demander un rendez-vous » téléphonique lors du confinement, à l'accueil lors de sa réouverture.

Pour demander des prestations qui correspondent à votre situation (santé, famille, logement,...). Vous pouvez même « Demander ma retraite » durant un confinement, c'est possible ! Toutes les demandes de prestations et les déclarations peuvent être effectuées par internet dans Mon espace privé. Les démarches sont rapides, sécurisées, depuis chez vous.

Vous pourrez accéder en direct à vos attestations (fiscale, paiement de prestations, médecin traitant,...) avec « Obtenir une attestation ».

Pour suivre vos demandes

Vous pouvez suivre vos remboursements de soins au fil de l'eau (actuellement vous ne recevez ces décomptes que tous les six mois) ou vos paiements de prestations familiales ou retraite.

Dès que votre dossier est traité, vous en êtes informé par un mail de la MSA. Cette option est possible grâce à la réception électronique (à paramétrer dans « Mon compte »). A la place d'un courrier, vous recevez un mail contenant un lien vers une information personnelle. Les courriers de la MSA sont ensuite stockés dans Mon espace privé durant plusieurs mois.

Nouveau Vous pouvez déposer en ligne toutes vos feuilles de soins papier (médecin, spécialiste, pharmacie) avec le service « Envoyer un document ».

Les services en ligne ont évolué face au contexte du COVID-19. Le traitement a été paramétré afin de gérer rapidement l'identification de votre demande et son remboursement. Ainsi, vous serez remboursés rapidement.



Veiller à votre santé

Les dépistages ont été suspendus temporairement et reprendront progressivement à la fin du confinement. Un dépistage sert à détecter un problème de santé dès son début, lorsqu'il n'y a pas forcément de signe d'alerte. En cas de signe, il est utile de consulter rapidement pour ne pas retarder le diagnostic. **De même, il est également nécessaire que les assurés avec une pathologie chronique continuent à se faire suivre par leur médecin, malgré les restrictions du confinement.**

Election du président de la MSA Grand Sud

Les nouveaux délégués cantonaux devraient être amenés à élire le nouveau conseil d'administration de la MSA Grand Sud à la rentrée au début de l'automne. Ce nouveau conseil d'administration élira ensuite le président de la MSA Grand Sud. Les délégués seront informés par courrier des modalités de tenue de l'Assemblée Générale électorale. La crise sanitaire du covid-19 avait conduit à l'annulation de l'Assemblée Générale initialement prévue en mars.

Aude : cumul RSA et travail saisonnier



Le président du Conseil Départemental de l'Aude a autorisé le cumul du RSA et des revenus tirés des activités salariées et saisonnières agricoles d'avril à décembre 2020. Cette mesure vise à réduire les difficultés de recrutement auxquelles sont confrontés les exploitants agricoles. Ainsi, tous les bénéficiaires du RSA ayant des droits ouverts et payables sont concernés.

Cette neutralisation des revenus tirés d'une activité de salarié saisonnier agricole n'est pas automatique. Le bénéficiaire du RSA doit en faire la demande auprès du service RSA du Conseil Départemental (envoi par mail du contrat de travail et des bulletins de salaire). La MSA ne pourra procéder à la neutralisation de ces revenus qu'après avoir reçu la décision favorable du Conseil Départemental.

Protéger vos données

Dans le cadre de la délégation de service public de la protection sociale, la MSA Grand Sud met en œuvre des traitements de données à caractère personnel de ses

ressortissants. La MSA Grand Sud s'engage à respecter la vie privée des personnes concernées en appliquant une collecte et une conservation de leurs informations personnelles sobre et responsable, dans le respect des dispositions légales.

La MSA a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) qui veille au respect des règles de protection de vos données personnelles. Il est votre interlocuteur pour exercer votre droit d'accès à vos informations.

Contact par courrier : MSA Grand Sud, DPO, 6 rue du Palais, 11011 Carcassonne Cedex 9

ou par mail : dpo.blf@grandsud.msa.fr

Vous avez également la possibilité de contacter la CNIL.

Sécurité du travail : pour former vos saisonniers, suivez les guides

Pour assurer la formation obligatoire à la sécurité de leurs salariés saisonniers, les employeurs de main-d'œuvre trouveront un kit pédagogique qui prend en compte la crise sanitaire, dans leur rubrique Santé Sécurité au Travail du site internet Grand Sud.

Ce kit est un module interactif dans lequel les professionnels cliquent sur les visuels pour faire apparaître la liste des risques et entendre les mesures de prévention à appliquer.

Cette rubrique sera alimentée au fur et à mesure par les modules de différents thèmes : la filière arboriculture, les stations de conditionnement, le maraîchage, la viticulture et la vinification.

Chaque employeur peut personnaliser la formation en fonction de ses modes de production, de son organisation et de ses espaces de travail.

Le service Santé Sécurité au Travail reste à leur disposition pour les accompagner dans cette démarche d'accueil des saisonniers.

Lien de la rubrique : grandsud.msa.fr/accueil-saisonniers



Qui est l' élu MSA près de chez vous ?

En janvier dernier, le monde agricole a élu ses délégués cantonaux. Dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, 286 délégués ont été élus.

Le délégué est le premier relais entre vous et la MSA.

Il peut vous accompagner quand vous en avez besoin. En cas de coup dur, il est à votre écoute. Il vous informe des dispositifs d'aide et vous oriente vers les bons interlocuteurs.

Votre délégué fait entendre votre voix dans les instances de la MSA. Parce qu'il vous ressemble, il connaît vos besoins et les problèmes que vous pouvez rencontrer. Il en est votre porte-parole auprès de la MSA, notamment à l'Assemblée Générale de votre MSA.

Canton	Commune		Prénom élu	Nom élu					
LA COTE SABLEUSE	CANET EN ROUSSILLON MONTESCOT	MR	MARC	BENASSIS	LES ASPRES	BANYULS DELS ASPRES	MR	MATTHIEU	MAIRENDE-GOUGES
		MME	BRIGITTE	GIROD			MR	HENRI	PARAIRE
		MME	PASCALE	PEYRET			MME	CELINE	DAVESA
		MME	CELINE	VILA			MME	NATHALIE	FERRIER
		MR	MICHEL	BERDAGUER			MR	FRANCK	DADIES
	ST CYPRIEN	MR	JEAN	SERRAT			MR	RENE	PARAIRE
		MR	PHILIPPE	TABA			MME	HELENE	MAJORAL
		MME	SIGRID	COS			MR	BASTIEN	RIPOLL
		MR	ROGER	UBACH			MME	MARYLIN	THOMASSIN
		MR	JEAN-BAPTISTE	JOUANOLE					
LA COTE SALANQUAISE	CLAIRA ST HIPPOLYTE	MME	REGINE	POMIERS	LES PYRENEES CATALANES	EUS	MME	MARIE-THERESE	FABRE
		MME	ISABELLE	PUJOL			MR	YVES	PAGES
	ST LAURENT DE LA SALANQUE	MME	MARIE-LAURE	BALALUD DE SAINT JEAN			MME	CELINE	VARGAS
		MR	BERNARD	FOXONET			MME	MYRIAM	LARRIBAU-LAVIGNE
		MR	JEAN-RENE	SAYROU			MR	GUY	SELVA
		MME	ODETTE	DELONCA			MR	LOUIS	FERRAS
		MR	JULES	PAGNON			MR	BAPTISTE	CLEMENT
		MR	NICOLAS	ROUX			MME	MARTINE	PASTOR
	TORREILLES	MR	JEAN-MARC	BATAILLON			MME	ROSE	DE MONTELLA
		MR	GERARD	COSTA					
LA COTE VERMEILLE	ARGELES SUR MER BANYULS SUR MER PALAU DEL VIDRE	MR	GERARD	DEMONTE	PERPIGNAN 1	PERPIGNAN	MR	FRANCOIS	ALSINA
		MR	CHRISTOPHE	FERNANDEZ			MR	JEAN-MARIE	ALSINA
		MME	FREDERIQUE	GAYTON			MR	JEAN-FRANCOIS	BOCASSIN
		MME	LAURENCE	SAVOLDELLI			MR	LOUIS	CROS
		MR	OLIVIER	LACAZE			MR	CHRISTOPHE	CUADRAT
	ST ANDRE	MR	ALAIN	SUBIRATS			MR	DANIEL	ESCUDIE
		MR	PATRICK	CARBO			MME	NADINE	MONTAGNE
		MME	CORALIE	ESCANDE			MR	CYRIL	FERRER
		MR	ROBERT	ESCANDE			MR	LOUIS	PUJOL
		MR	MARCEL	BONAFOS					
LA PLAINE D'ILLIBERIS	ALENYA CORNEILLA DEL VERCOL LATOUR BAS ELNE LLUPIA	MME	SOPHIE	CROUZIERES	PERPIGNAN 2	PERPIGNAN	MR	BARTOLOME	BALLESTA
		MME	DANIELLE	GOEYTES			MR	PHILIPPE	BELMAS
		MME	JOCELYNE	ROGE			MR	JOSEPH	MARIN
		MR	ALAIN	SUBIRATS			MR	JACQUES	MASSOT
		MR	PATRICK	CARBO			MR	MICHEL	PICHON
	THEZA	MME	CORALIE	ESCANDE			MR	CLAUDE	TAILLADE
		MR	ROBERT	ESCANDE			MME	FRANCOISE	TAILLADE
		MR	MARCEL	BONAFOS			MR	FREDERIC	CARRERE
		MME	NATHALIE	CAPILLAIRE			MR	RAYMOND	CLARA
		MME	FLORENCE	GACIOT			MME	SABRINA	DEBEURRE
LA VALLEE DE LA TET	ILLE SUR TET LE SOLER	MR	ROGER	BERENGUER	PERPIGNAN 3	PERPIGNAN	MR	MANUEL	OLOGARAY
		MME	DOMINIQUE	BREST			MR	BERNARD	RIBES
	MILLAS	MR	PHILIPPE	LAVILLE			MR	OLIVIER	VIDAL
		MR	GEORGES	OLIVE			MR	OLIVIER	PARRA
		MR	JEAN CLAUDE	DELSENY			MR	ALAIN	FABRE
		MME	COLETTE	ARTIGUES			MR	PHILIPPE	FIGUERES
		MME	VANESSA	COBO			MME	VERONIQUE	MAMOU
		MR	SILVIO	MAROCCHINO			MR	MARC	POMAREDE
		MR	PATRICK	CASES			MR	BERTRAND	PUIG
		MR	DOMITILLE	ZAZZI			MR	ALAIN	RADONDY
MR	PATRICK	CALVET	MR	THIERRY	TALAVAN				
LA VALLEE DE L'AGLY	ARBOUSSOLS ESPIRA DE L'AGLY	MR	JEAN-LOUIS	SARDA	PERPIGNAN 4	PERPIGNAN	MR	PAUL	BOBO
		MR	MARC	MARTY			MR	GUY	CASENOVE
		MR	JEAN	REIG			MME	MICHELLE	CASENOVE
		MR	FRANCOIS	JARQUE			MR	FRANCOIS	CAVAILHES
		MR	JACQUES	BLANDIGNERES			MR	JOHAN	MARESCAUX
	ESTAGEL MAURY	MR	OLIVIER	GRAVAS			MME	DANIELLE	POMES
		MME	SOPHIE	SOLA			MR	ANGEL	TALAVAN
		MR	ADRIEN	CAROL			MR	HUGUES	CAZEBLANQUE
		MR	MARCEL	LLANOS			MME	MARIE- FRANCOISE	FORCADE
		MR	FRANCOIS	CAPDELLAYRE			MME	MARTINE	SANNAC
LE CANIGOU	SAHORRE	MR	DAVID	DRILLES	PERPIGNAN 5	PERPIGNAN	MR	JOAN	ALIES
		MR	JEAN	DELVALLE			MME	MARIE	PAGNON
	ST LAURENT DE CERDANS	MR	OLIVIER	FERNANDEZ			MME	MARTINE	ALBISSON
		MR	ANDRE	JUANOLA			MR	DANIEL	GEOFFROY
		MR	BERNARD	MARTIN			MME	PAULETTE	SAQUE
		MR	LUCIEN	SABARDEIL			MR	MARCEL	GELFI
		MR	FRANCOIS	CAPDELLAYRE			MR	JOSEPH	TORREELE
		MR	DAVID	DRILLES			MME	ANNE	CAVILLE
		MR	JEAN	DELVALLE			MR	HERVE	CRIBELLET
		MR	OLIVIER	FERNANDEZ			MR	ERIC	BAILLE
MR	ANDRE	JUANOLA	MR	JEAN-PIERRE	PICAMAL				
LE RIBERAL	BAHO	MR	GERARD	SOLE	VALLESPIR- ALBERES	ST JEAN PLA DE CORTS VILLELONGUE DELS MONTS	MR	JEAN	VICENS
		MME	THERESE	BONZOMS					
	BAIXAS	MR	FRANCOIS	CAPDELLAYRE					
		MR	DAVID	DRILLES					
		MR	JEAN	DELVALLE					
		MR	OLIVIER	FERNANDEZ					
		MR	ANDRE	JUANOLA					
		MR	BERNARD	MARTIN					
		MR	LUCIEN	SABARDEIL					
		MR	GERARD	SOLE					
MR	FRANCOIS	CAPDELLAYRE							

La vie des élus

Canton	Commune		Prénom élu	Nom élu
BASSIN CHAURIEN	CASTELNAUDARY	MR	HENRI	BLANC
		MME	MARIE-SOPHIE	FORT
		MME	PATRICIA	GAZEL
		MME	CARINE	SABLAYROLLES
		MR	GERARD	FABRE
		MR	DIDIER	PECH
		MME	ELISABETH	AYROLLES
		MR	MICHEL	NOGUERO
CARCASSONNE 1	CARCASSONNE	MR	BERTRAND	GUILHEMAT
		MME	GINETTE	BADIA
CARCASSONNE 2	CARCASSONNE	MR	SERGE	CONTE
		MME	FREDERIQUE	LALANNE
		MR	SERGE	MORENO
		MME	SOPHIE	BONNERY
CARCASSONNE 3	CARCASSONNE	MR	EMMANUEL	GIVA
		MME	MARTINE	VERDALE
		MME	HELENE	CHAMPFRIGAUD
		MR	DIDIER	PECH
		MME	DOMINIQUE	BOYER
		MR	PATRICK	PASSEBOSC
		MME	GISELE	BAX
		MR	MICHEL	BAX
		MR	ROMAIN	JOULIA
		MR	NICOLAS	LEZCANO
CORBIERES MEDITERRANEE	CORBIERES	MR	BRUNO	PEYRAS
		MR	JEAN	ROUSSEL
		MR	JACQUES	RUIS
		MR	GILLES	PLA
		MR	JEAN-PAUL	COMBES
		MR	GERARD	FOULQUIER
		MME	CHRISTINE	BENOIT
		MR	FREDERIC	FERRANDEZ
		MME	CHRISTINE	ALBERT
		MR	FREDERIC	BARREDA
HAUTE VALLEE DE L'AUDE	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	MR	RICHARD	LE MASSON
		MR	GERARD	BELLUS
		MR	GERARD	CHAUVET
		MME	NICOLE	BLANC
		MR	MARC	ESTANCO
		MR	PHILIPPE	GARCIA
		MR	PIERRE	SEBILLE
		MME	VALERIE	RIERA
		MR	STEPHANE	WAROT
		MR	ANDRE	PECH
LA MONTAGNE D'ALARIC	LA MONTAGNE D'ALARIC	MR	VINCENT	PECH
		MR	CHRISTIAN	GIEULLES
		MR	ANDRE	ANTON
		MME	NADINE	MARISCAL
		MME	PAULINE	RAYSSAC
		MR	JEAN	MOLINIER
		MR	JACQUES	SERRE
		MR	DIDIER	VIGUIER
		MR	MARC	JONCKER
		MR	ROGER	CHILLARON
LA PIEGE AU RAZES	LA PIEGE AU RAZES	MME	LUCIE	PUJOL
		MME	MIREILLE	AMIEL
		MME	NATHALIE	DARDIER
		MR	PIERRE	HIDOUX
		MR	ROBERT	BATIGNE
		MR	ALAIN	BIREBENT
		MR	MAURICE	GUILHEMAT
		MR	JEAN	BOURREL
		MME	CHRISTINE	VIE
		MR	CLAUDE	LAFFITTE
LA REGION LIMOUXINE	LA REGION LIMOUXINE	MR	DANIEL	OBLÉD
		MR	CHRISTOPHE	SARDA
		MME	BERENGERE	BERNIER
		MR	JEAN	FAU
		MME	CLAUDETTE	BERTELLI
		MR	CHRISTOPHE	ESTEBE

LA VALLEE D'ORBIEL	ARAGON	MR	CLAUDE	BERTOLOTTI
	CONQUES SUR ORBIEL	MME	MURIEL	LAPORTE
	FOURNES CABARDES	MR	GUY	CHIFFRE
	PENNAUTIER	MME	MARIE-AGNES	CHARBONNEL
	ROQUEFERE	MME	CAROLE	OULES
	VILLALIER	MR	PAUL	MALRIC
	VILLEGAILHENC	MR	JEAN-MICHEL	PHILIP
	VILLEMOUSTAUSSOU	MR	DANIEL	CASTEIGNAU
		MR	JEAN	SIGE
		MR	ROGER	VIDAL
LE HAUT MINERVOIS	BAGNOLES	MME	BEATRICE	BERTROU
	CAUNES MINERVOIS	MME	SOLANGE	HEMELSDAEL
	PEPIEUX	MR	PIERRE	FIORITO
	PEYRIAC MINERVOIS	MR	PHILIPPE	MAYNADIE
LE LEZIGNANAIS	CONILHAC CORBIERES	MR	JULIEN	SENDROUS
		MR	EMILE	BALMIGERE
		MR	ALAIN	CARRIERE
		MR	THIERRY	CHAVANETTE
		MR	ROMARIC	GOUDY
	LEZIGNAN CORBIERES	MR	MARCEL	SANCHEZ
	ARGELIERS	MR	JACQUES	BALS
	BIZE MINERVOIS	MME	GINETTE	BADIA
		MR	PIERRE	CANAVY
	MAILHAC	MME	FRANCINE	SCHIVARDI
LE SUD MINERVOIS	OUVEILLAN	MR	BERTRAND	CALVET
	PARAZA	MR	HENRI	TAVALLO
	ST MARCEL SUR AUDE	MME	MARTINE	BOSOM
	STE VALIERE	MR	THIERRY	GUIBBERT
	ARMISSAN	MR	DIDIER	LOUBATIERES
	COURSAN	MR	CHRISTIAN	CONTOUR
	CUXAC D AUDE	MR	JEROME	SORIANO
	FLEURY D AUDE	MR	PHILIPPE	CHAMAYRAC
		MR	JEAN	JOSEPH
	SALLES D AUDE	MR	ERICK	VIALADE
LES BASSES PLAINES AUDE		MR	JEAN-MARC	FLORENCON
		MR	HERVE	LOPEZ
	VINASSAN	MME	MARINE	LOPEZ
		MR	HENRI	BARONET
	CAMPLONG D AUDE	MR	YVAN	FOURNIE
	COUSTOUGE	MR	ANDRE	SALLES
	MONTSERET	MR	EL-BACHIR	MEDANI
	SALZA	MR	JEAN-LOUIS	BIARD
	TALAIRAN	MR	LUDOVIC	ROUX
	THEZAN DES CORBIERES	MR	ERIC	MARTY
LES CORBIERES	VILLENEUVE LES CORBIERES	MR	BERNARD	PEYRE
	ARZENS	MR	PHILIPPE	CASES
	CAUX ET SAUZENS	MME	VALERIE	TEULE
		MME	SOPHIE	BONNERY
	MONTREAL	MR	PASCAL	DUBAIL
	MOUSSOULENS	MR	GEORGES	ROGER
	RAISSAC SUR LAMPY	MR	ALAIN	VENDRAMINI
	ST DENIS	MR	FRANCIS	CARILLO
		MR	GILBERT	CAZALS
	STE EULALIE	MME	HUGUETTE	POUZENS
MALEPERE-MONTAGNE NOIRE	BIZANET	MR	MANUEL	CAMPO
	MONTREDON DES CORBIERES	MR	GUILLAUME	ADRAGNA
		MR	GAEL	CUGUILLIERE
		MR	REMI	IBANES
	NARBONNE	MR	BERNARD	VERGNETTES
	NEVIAN	MR	CHRISTOPHE	CAMUS
		MR	JEAN	ARIBAUD
		MR	ANDRE	GARCIA
	GRUISSAN	MME	ANNE	GARRETA
		MME	PASCALE	SOLER
NARBONNE 1		MR	JEAN-MICHEL	GILLOT
		MR	GUILLAUME	NEGRET
		MR	ANDRE	PUYAL
		MR	ANDRE	PUYAL
NARBONNE 2	ARAGON	MR	CLAUDE	BERTOLOTTI
	BIZANET	MR	FABIEN	PRADAL
		MR	XAVIER	BELART
		MR	XAVIER	CLAMENS
		MME	KARINE	KORACH
		MR	ROFINO	NOVA
NARBONNE 3		MR	THOMAS	OLMOS